

Le 12 avril 2017

Membres d'Arts visuels Roussillon (AvR),

Le 17 janvier dernier AvR a dû accepter la démission de son président M. Jean-Marie Lacoste de même que celle de Louise Hunt administratrice aux commandites. Je tiens à remercier chacune de ces personnes parce qu'elles se sont dévouées pour le bien du regroupement et de chacun et chacune d'entre vous tout du long de leur mandat. Ces deux départs prématurés ont forcé AvR à se questionner sur la suite des choses. Le C.A. a pris acte du fait que les adhésions étaient en cours, de même que les inscriptions pour l'exposition-concours. Force était de reconnaître qu'avec un nombre réduit d'effectifs, il nous serait impossible d'aller de l'avant avec l'exposition concours. Le rapport annuel du 23 mars 2017, publié et déposé sur le site web d'AvR, explique clairement la problématique ainsi que les décisions qu'AvR a dû prendre. Plusieurs d'entre vous l'ont certainement lu. Si vous ne l'avez pas fait, il serait important que vous le fassiez.

Postes à combler lors de l'AGA du 23 mars 2017

- Jean-Marie Lacoste, président **démissionnaire 17 janvier 2017** fin de mandat mars 2018
- Claudette Poirier, vice-présidente **fin de mandat mars 2017**
- Louise Hunt, administratrice **démissionnaire 14 janvier 2017** fin de mandat mars 2018
- Marie-Hélène Coallier, administratrice (secrétaire-conseil) fin de mandat mars 2018
- Lucille Lafleur, administratrice (recherche) **fin de mandat mars 2017**
- Normand Pelletier, administrateur **fin de mandat mars 2017**
- Yvon Beaudin, collaborateur **démissionnaire**
- Marielle Lavigne, collaboratrice depuis plusieurs années

Lucille Lafleur, Normand Pelletier et moi-même, pour des raisons de santé, ne renouvelons pas notre mandat.

Marie Hélène Coallier, Josyane Doucet et Fernande Lefebvre n'étaient prêtes à continuer que si les postes étaient comblés lors de l'AGA.

Droit de vote

Tous les membres en règle au 31 décembre 2016 ainsi que les nouveaux membres ayant acquitté leurs frais d'adhésion avant la réunion, avaient droit de vote lors de l'AGA du 23 mars 2017. Ces mêmes membres auront également droit de vote lors de l'AGA qui aura lieu en mars 2018 à moins qu'un nouveau C.A. soit formé et en décide autrement.

Carte de membre 2017

En ce qui concerne les personnes ayant renouvelé leurs cartes de membre pour 2017, elles seront remboursées. À cet effet, Josyane Doucet, trésorière, les contactera pour convenir des modalités de remboursement.

Le CA a décidé que tous les membres inscrits sur notre liste pour l'année 2016 bénéficiaient du prolongement de leur carte de membre jusqu'en mars 2018, sans frais. Nous conservons vos coordonnées afin de pouvoir vous contacter, le cas échéant.

Vous pourrez continuer à nous acheminer les informations sur vos expositions afin que nous les diffusions auprès de tous les membres.

Présence à l'AGA du 23 mars 2017-04-12

Onze membres étaient présents lors de l'AGA. Aucun des membres présents ne s'est présenté pour assurer la relève, en conséquence aucun des postes vacants n'a été comblé.

Point 11 de l'ordre du jour:

- Attendu que la relève au Conseil d'administration n'est pas assurée pour la prochaine année, il est proposé:
- Que les activités du regroupement AvR soient gelées pour une année (12 mois). Pendant cette période, les candidatures des personnes intéressées à prendre la relève seront acceptées en tout temps par les membres du C.A. restés en place pour assurer le suivi de certains dossiers. Dans le cas contraire, l'an prochain, soit en mars 2018, les procédures de dissolution (démantèlement) seront amorcées.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Ce qui a motivé cette résolution

Nous aurions pu voter pour un démantèlement immédiat, mais nous avons espoir qu'au cours de cette année, les membres réaliseront le manque évident d'évènements culturels d'abord dans la municipalité de Saint-Constant, mais aussi dans le Roussillon. Le cas échéant, toutes les démarches ne seront pas à refaire telles: Rédiger une Charte, Définir les Règlements généraux, Obtenir l'accréditation auprès de la ville de Saint-Constant et auprès de Culture Montérégie, l'accréditation auprès du R.A.A.V., Ouvrir le dossier au Registre des entreprises du Québec, etc.

Maintenir AvR en vie

Cela veut aussi dire que nous devons assumer les dépenses inhérentes à son maintien. Mme Josyane Doucet fera le nécessaire pour acquitter les factures concernant les frais administratifs : Desjardins, Culture Montérégie, R.A.A.V., assurance responsabilité, registre des entreprises, hébergement et nom de domaine du site Web.

Dire adieu à 17 ans de travail fut une décision difficile à prendre. Personnellement c'est 10 ans de ma vie que j'ai consacrés à AvR et à ses membres. D'autres membres ayant siégés sur le C.A. ont également consacré temps et énergie pour le faire vivre et grandir et donner visibilité et reconnaissance à ses membres. Nous espérons que des personnes ayant à cœur la Culture dans leur milieu de vie se manifesteront d'ici le mois de mars 2018. Le sort d'AvR est entre les mains de tout un chacun. Puissiez-vous mettre des énergies pour continuer à faire vivre notre regroupement d'artistes!



Claudette Poirier

v.p. AvR